

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n° 304 du 29 mars 1939 promulguant à la Cote Française des Somalis et Dépendances

n° 304

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
27 mars 1939

Numéro JO
n° 509 du 30/04/1939

Date du numéro
30 avril 1939

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et Dépendances Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er,—Est promulgué à la Côte Française des Somalis et Dépendances le décret du 7 mars 1939 chargeant de mission un inspecteur de l'administration des postes et télégraphes. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré et publié au Journal Officiel de la Colonie après avoir donné lieu à des mesures de publicité extraordinaires

Hubert Deschamps